



## Juin-Juillet 2023 : Mercredis-Découvertes

	Maternelles	P1-P2	P3-P6
07/06	Sport	Activité Nature : Pêche À Bardonwez	Les Bêtises de Nicolas (Pâtisserie)
14/06	Psychomotricité	Sport	
21/06	Sport	Décoration d'intérieur	Sport
28/06	La fleur rigolote	Sport	Jeux d'adresse
05/07	Activité à définir	Activité Nature : cuisine plantes sauvages - À Bardonwez	Activité à définir

### Activités parascolaires (fin le vendredi 30 juin)

De 15h05 à 16h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 1 € / enfant/ activité

#### Maternelles ( max 10 enfants/activité)

Lundis 05, 19 et 26 : musique                      12 : cuisine

Mardis : pas d'activité

Jeudis 1<sup>er</sup> : atelier créatif                      22 et 29 : sport

Vendredis 02, 09, 23 et 30 : sport

#### P1-2-3 (max 15 enfants/activité)

Lundis 05 et 12 : sport                      19 et 26 : atelier néerlandais sur le thème des insectes et des plantes

Mardis : pas d'activité

Jeudis 1<sup>er</sup> et 15 : piscine (max 7 enfants) ne pas oublier son sac de piscine (transport av Mme Amrapali et Mr Carl jusqu'au centre Chromo +).

Jeudis 22 et 29 : céramique

Vendredis 02, 09, 22 et 29 : sport                      16 : sport

#### P4-5-6 (max 15 enfants/activité)

Lundis 05 et 12: atelier néerlandais sur le thème des insectes et des plantes                      19 et 26 : sport

Mardis 13, 20 et 27 : cuisine

Jeudis 1<sup>er</sup> et 15 : céramique                      22 et 29 : piscine (max 7 enfants) ne pas oublier son sac de piscine (transport av Mme Amrapali et Mr Carl jusqu'au centre Chromo +).

Vendredis 02, 09, 16, 22 et 29 : couture

## **INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR L'APPLICATION / PORTAIL : QUICKSCHOOL**

Ces programmes vous sont proposés dans le cadre de l'accueil temps libre , sous réserve de modification.

### Les Mercredis Découvertes, comment ça fonctionne ?

**Quoi ?** Chaque mercredi, durant l'année scolaire (sauf les vacances), un **programme d'activités varié** et proposé par tranche d'âge (2 ans ½ - 6 ans, 6 ans – 9 ans et 9 ans – 12 ans). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

**Qui va s'occuper des enfants ?** grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance, ceux-ci proposent des activités de choix et de qualité.

**Pour qui ?** les enfants de 2 ans ½ (enfant propre) à 12 ans

**Où ?** à l'école communale de Rendeux, rue de La Roche 22.

**Combien ?** 1 enfant : 5 €, 2 enfants : 9 €, 3 enfants : 12 €, 4 enfants 15€

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

**Organisation :** Administration communale de Rendeux en partenariat avec Cénatair, l'ASBL Lire au fil de l'Ourthe, « Les bêtises de Nicolas ».

**Comment ça se passe ?** soit votre enfant reste à l'école et prend son pique-nique, soit votre enfant participe aux activités qui ont lieu de 13h à 16h00.

Voici l'horaire d'une après-midi :

12h00-12h30 : récréation

12h30-13h00 : dîner pique-nique (à prévoir par les parents)

13h-15h45 : activités

15h45-16h00 : goûter (offert par la commune)

16h00-18h00 : garderie

**Participation obligatoire de 13h à 16h00.**

**Pour s'inscrire ?** le programme mensuel est disponible sur l'application QUICKSCHOOL, sur le site de la commune ou de l'école (ou envoyé par mail).

Inscriptions via l'application Quickschool pour le lundi 16h au plus tard.

**Attention, les inscriptions sont obligatoires !!**

**Et si j'ai encore des questions ?**

Amrapali Lambermont : 084/37.01.92 ou

[amrapali.lambermont@rendeux.be](mailto:amrapali.lambermont@rendeux.be)

### Les activités parascolaires, comment ça fonctionne ?

**Quoi ?** Chaque jour de la semaine, durant l'année scolaire (sauf les vacances), des activités sont proposés par tranche d'âge (maternelles/ P1-2-3/ P4-5-6). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

**Qui va s'occuper des enfants ?** grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance et le personnel interne de l'école, ceux-ci proposent des activités de choix et de qualité.

**Pour qui ?** les enfants inscrits à l'école communale de Rendeux.

**Où ?** à l'école communale de Rendeux.

**Combien ?** 1 € / enfant / activité journalière.

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

**Organisation :** Administration communale de Rendeux en partenariat avec le personnel de l'école et divers opérateurs locaux.

**Comment ça se passe ?** votre enfant reste à l'école à la sortie des cours à 15h05 et participe aux activités qui ont lieu de 15h05 à 15h55.

Vous pouvez ensuite le récupérer ou une garderie est proposée jusqu'à 18h00

**Pour s'inscrire ?** le programme mensuel sera envoyé par mail. Il sera également disponible sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

Inscriptions auprès de Mr Vincent (primaires) ou Mme Alexandra (maternelles)

**Attention, les inscriptions sont obligatoires !!**

**Et si j'ai encore des questions ?**

Amrapali Lambermont : 084/37.01.92 ou

[amrapali.lambermont@rendeux.be](mailto:amrapali.lambermont@rendeux.be)